# Le meilleur de la technologie SICO



# Réf: A02137 SHAMPOOING MOQUETTES 750ML KING

Efficace sur les taches grasses, de café, de vin, de thé, de sauces, etc...

Mousse sèche à grand pouvoir mouillant et nettoyant, compatible avec tous les types de fibres textiles ; le produit agit par capillarité.

Contient des agents antistatiques et anti-salissures.

L'utilisation est rendue très aisée par le fonctionnement tête en bas.

Biodégradabilité supérieure à 80 %.



# MODE D'EMPLOI

Agiter légèrement l'aérosol.

Utiliser tête en bas, en se maintenant à 40 cm de la surface à traiter. Pulvériser uniformément. Pour nettoyer après avoir dépoussiéré, étaler en couche mince et régulière en frottant les taches avec une brosse ou un balai. Laisser agir. En séchant, la mousse traite les fibres en profondeur. Terminer avec un chiffon sec et propre, la mousse a littéralement absorbé la saleté qui imprègne maintenant le chiffon. Après séchage complet, aspirer ou brosser soigneusement.

Pour les couleurs, faire un essai au préalable. Conserver à une température supérieure à 5°C.

#### CONDITIONNEMENT

Boîtier aérosol fer blanc diamètre 65 mm / Hauteur 300 mm

Volume nominal: 1000 ml / Volume net: 750 ml

Carton de 12 unités

Palettisation: 720 unités - 60 cartons

# **LEGISLATION**

Consultez la fiche de données de sécurité (FDS), disponible sur simple demande.



577, rue du Pommarin BP 16 38341 VOREPPE - FRANCE Tel.: +33 (0)4 76 50 85 50 / Fax : +33(0)4 76 50 85 67 sico.commercial@sico.net / www.sico.net



SARL AU CAPITAL DE 2 700 000 Euros / R.C. GRENOBLE 57 B 150 / SIRET 697 320 539 00045 - APE 8292 Z / N° TVA CEE : FR 71 697 320 539 / BNP PARIBAS - BIC : BNPAFRPPAAE / IBAN : FR76 3000 40061700 0233 2721780

Nom: SHAMPOOING MOQUETTE 400 ML KING - A06738



Date: 06/11/2014 Page 1/9

Révision: N°6 (06/11/2020)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 453/2010)

#### SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : SHAMPOOING MOQUETTE 400 ML KING

Code du produit : A06738

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale: SICO.

Adresse: 577 RUE DU POMMARIN - BP 16 - .38 341.VOREPPE.France.

Téléphone: 04 76 50 85 50. Fax: 04 76 50 85 67.

sico.fds@sico.net www.sico.net

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme: INRS / ORFILA http://www.centres-antipoison.net.

#### **SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Aérosol inflammable, Catégorie 1 (Aerosol 1, H222 - H229).

Irritation oculaire, Catégorie 2 (Eye Irrit. 2, H319).

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

# Conformément aux directives 67/548/CEE, 1999/45/CE et leurs adaptations.

Extrêmement inflammable (F+, R 12).

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les sections 3 et 8).

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Le mélange est un produit détergent (voir la section 15).

Le mélange est utilisé sous forme d'aérosol.

# Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Pictogrammes de danger :





GHS07

GHS02

#### Mention d'avertissement :

DANGER

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers : H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence - Généraux :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence - Prévention :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Version: N°2 (06/11/2014)

**SICO** 

Nom: SHAMPOOING MOQUETTE 400 ML KING - A06738

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les aérosols.

P264 Se laver ... soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter un équipement de protection des yeux

Conseils de prudence - Intervention :

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Conseils de prudence - Stockage :

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 oC/ 122 oF.

Conseils de prudence - Elimination :

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Autres informations:

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Ne pas pulvériser de façon prolongée.

#### 2.3. Autres dangers

REACH SVHC < 0.1%

Compte tenu des informations communiquées par nos fournisseurs, conformément à l'article 33 du REACH, le mélange contient, à la date de révision de la FDS, moins de 0.1% m/m de 'Substances extrêment préoccupantes' (SVHC) publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH :

Date: 06/11/2014 Page 2/9

Révision: N°6 (06/11/2020)

Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REAC http://echa.europa.eu/fr/candidate-liste-table

# SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

# 3.2. Mélanges

# **Composition:**

Identification	(CE) 1272/2008	67/548/CEE	Nota	%
INDEX: 601-004-00-0	GHS02, GHS04	F+	C	$2.5 \le x \% < 10$
CAS: 106-97-8	Dgr	F+;R12	[1]	
EC: 203-448-7	Flam. Gas 1, H220			
BUTANE (CONTENANT MOINS DE 0.1 %				
BUTADIÈNE (203-450-8))				
INDEX: A04271/01	GHS05	Xi		$2.5 \le x \% < 10$
EC: POLYMERIQUE	Dgr	Xi;R38-R41		
	Skin Irrit. 2, H315			
TA ANIONIQUE / MÉLANGE DE SEL DE	Eye Dam. 1, H318			
SODIUM DE L'ACIDE LAURYL				
POLYGLYCOL ÉTHER CARBOXILIQUE (				
CAS 33939-64-9) + POLYMÈRE SPÉCIFIQUE				
(CAS 9003-03-6)				
INDEX: 601-004-00-0	GHS02, GHS04	F+	C	$1 \le x \% < 2.5$
CAS: 75-28-5	Dgr	F+;R12	[1]	
EC: 200-857-2	Flam. Gas 1, H220			
ISOBUTANE (CONTENANT MOINS DE 0.1				
% BUTADIÈNE (203-450-8))				
INDEX: 601-003-00-5	GHS02, GHS04	F+	[1]	$1 \le x \% < 2.5$
CAS: 74-98-6	Dgr	F+;R12		
EC: 200-827-9	Flam. Gas 1, H220			
PROPANE				
INDEX: 007-001-01-2	GHS05, GHS09	C,N	В	$0 \le x \% < 1$
CAS: 1336-21-6	Dgr	C;R34		
EC: 215-647-6	Skin Corr. 1B, H314	N;R50		
	Aquatic Acute 1, H400			
AMMONIAQUE	M Acute = 1			

# Informations sur les composants :

[1] Substance pour laquelle il existe des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail.

Révision : N°6 (06/11/2020)

Date: 06/11/2014 Page 3/9

# Nom: SHAMPOOING MOQUETTE 400 ML KING - A06738

#### **SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

#### 4.1. Description des premiers secours

#### En cas d'inhalation:

En cas d'inhalation massive transporter le patient à l'air libre et le garder au chaud et au repos.

#### En cas de contact avec les yeux :

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

Adresser le sujet chez un ophtalmologiste, notamment s'il apparaît une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle.

#### En cas de contact avec la peau :

Enlever les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu.

NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

#### En cas d'ingestion:

Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

# SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammable.

Les poudres chimiques, le dioxyde de carbone et les autres gaz extincteurs conviennent pour de petits feux.

#### 5.1. Moyens d'extinction

Refroidir les emballages à proximité des flammes pour éviter les risques d'éclatement des récipients sous pression.

# Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser :

- eau pulvérisée ou brouillard d'eau
- eau avec additif AFFF (Agent Formant Film Flottant)
- halons
- mousse
- poudres polyvalentes ABC
- poudres BC
- dioxyde de carbone (CO2)

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

## Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

- jet d'eau

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO2)
- oxyde d'azote (NO)
- dioxyde d'azote (NO2)

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En raison de la toxicité des gaz émis lors de la décomposition thermique des produits, les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

Nom: SHAMPOOING MOQUETTE 400 ML KING - A06738

Date: 06/11/2014 Page 4/9 Révision: N°6 (06/11/2020)

#### SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

#### Pour les non-secouristes

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

#### Pour les secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la section 8).

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée n'est disponible.

#### **SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### Prévention des incendies :

Manipuler dans des zones bien ventilées.

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeurs supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Ne pas percer ou brûler même après usage.

Utiliser le mélange dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé. Garder les emballages solidement fermés et les éloigner des sources de chaleur, d'étincelles et de flammes nues.

Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles. Ne pas fumer.

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

#### Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la section 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Ne pas respirer les aérosols.

Eviter le contact du mélange avec les yeux.

# Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

# 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Aucune donnée n'est disponible.

# Stockage

Conserver hors de la portée des enfants.

Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Tenir éloigné de toute source d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

#### **Emballage**

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

Révision : N°6 (06/11/2020)

Date: 06/11/2014 Page 5/9

# SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

- ACGIH TLV (American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Threshold Limit Values, 2010):

Nom: SHAMPOOING MOQUETTE 400 ML KING - A06738

						,
CAS	TWA:	STEL:	Ceiling:	Définition :	Critères:	
106-97-8	1000 ppm	-	-	-	-	
75-28-5	1000 ppm	-	-	-	-	
74-98-6	1000 ppm	-	-	-	-	
- Allemagne - AGW (B	AuA - TRGS 90	0, 21/06/2010) :				
CAS	VME:	VME:	Dépassement	Remarques		
106-97-8	1000 ml/m3	2400 mg/m3	4(II)	DFG		
75-28-5	1000 ml/m3	2400 mg/m3	4(II)	DFG		
74-98-6	1000 ml/m3	1800 mg/m3	4(II)	DFG		
- France (INRS - ED98	4:2012):					
CAS	VME-ppm:	VME-mg/m3:	VLE-ppm:	VLE-mg/m3:	Notes:	TMP $N^{\circ}$ :
106-97-8	800	1900	-	-	-	-

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

#### - Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166.

En cas de danger accru, utiliser un écran facial pour la protection du visage.

té

Le port de lunettes correctrices ne constitue pas une protection.

Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes.

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

#### - Protection des mains

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme NF EN374.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Type de gants conseillés :

- Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR))
- PVA (Alcool polyvinylique)

Caractéristiques recommandées :

- Gants imperméables conformes à la norme NF EN374

#### - Protection du corps

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

#### - Protection respiratoire

Type de masque FFP:

Porter un demi-masque filtrant contre les aérosols à usage unique conforme à la norme NF EN149.

Classe:

- FFP2

Filtre(s) anti-gaz et vapeurs (Filtres combinés) conforme(s) à la norme NF EN14387 :

- AX (Marron)

Filtre à particules conforme à la norme NF EN143 :

- P2 (Blanc)

Les concentrations atmosphériques devraient être maintenues sous les limites d'exposition. Lorsqu'une protection respiratoire est requise pour certaines opérations, utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué.

Version: N°2 (06/11/2014)

SICO

Nom: SHAMPOOING MOQUETTE 400 ML KING - A06738

Date: 06/11/2014 Page 6/9 Révision: N°6 (06/11/2020)

# SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales

Etat Physique : Liquide Fluide.

Aérosol.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH: Non précisé.

Base faible.

Point/intervalle d'ébullition : Non précisé.

Pression de vapeur (50°C) : Non concerné.

Densité: <1

Hydrosolubilité: Diluable. Point/intervalle de fusion : Non précisé. Point/intervalle d'auto-inflammation : Non précisé. Point/intervalle de décomposition : Non précisé. Chaleur chimique de combustion : Non précisée. Temps d'inflammation: Non précisée. Densité de déflagration : Non précisée. Distance d'inflammation: Non précisée. Hauteur de flamme: Non précisée. Durée de flamme : Non précisée.

#### 9.2. Autres informations

Aucune donnée n'est disponible.

#### SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1. Réactivité

Aucune donnée n'est disponible.

#### 10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la section 7.

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée n'est disponible.

# 10.4. Conditions à éviter

Tout appareil susceptible de produire une flamme ou de porter à haute température une surface métallique (brûleurs, arcs électriques, fours...) sera banni des locaux.

Eviter:

- l'échauffement
- la chaleur
- le gel

# 10.5. Matières incompatibles

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO2)
- oxyde d'azote (NO)
- dioxyde d'azote (NO2)

# **SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Peut entraîner des effets réversibles sur les yeux, tels qu'une irritation oculaire qui est totalement réversible en deça d'une période d'observation de 21 jours.

# 11.1.1. Substances

Aucune information toxicologique n'est disponible sur les substances.

# 11.1.2. Mélange

Révision : N°6 (06/11/2020)

Date: 06/11/2014 Page 7/9

Nom: SHAMPOOING MOQUETTE 400 ML KING - A06738

Aucune information toxicologique n'est disponible sur le mélange.

# **SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### 12.1. Toxicité

#### 12.1.2. Mélanges

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

#### SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

# 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

#### Déchets:

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

#### Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

# **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air (ADR 2013 - IMDG 2012 - OACI/IATA 2014).

# 14.1. Numéro ONU

1950

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

UN1950=AÉROSOLS inflammables

# 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

- Classification:



2.1

# 14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID	Classe	Code	Groupe	Etiquette	Ident.	QL	Dispo.	EQ	Cat.	Tunnel
	2	5F	-	2.1	-	1 L	190 327 344 625	E0	2	D
-										
IMDG	Classe	2°Etiq	Groupe	QL	FS	Dispo.	EQ			

Version: N°2 (06/11/2014)

**SICO** 

Nom: SHAMPOOING MOQUETTE 400 ML KING - A06738

Date: 06/11/2014 Page 8/9

Révision: N°6 (06/11/2020)

	2.1	See SP63	_	SP277	F-D.S-U	63 190 277 327	E0
ı		500 51 05		012//	1 2,5 0	244.050	20
ı						344 959	

IATA	Classe	2°Etiq.	Groupe	Passager	Passager	Cargo	Cargo	note	EQ
	2.1	-	-	203	75 kg	203	150 kg	A145	E0
								A167	
								A145	
								A167	
								A802	
	2.1	-	-	Y203	30 kg G	-	-	A145	E0
								A167	
								A802	

Pour les quantités limitées de marchandises dangereuses, voir l'ADR et l'IMDG chapitre 3.4 et le IATA partie 2.7.

Pour les quantités exceptées de marchandises dangereuses, voir l'ADR et l'IMDG chapitre 3.5 et le IATA partie 2.6.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée n'est disponible

#### **SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la section 2 :

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Directive 67/548/CEE et ses adaptations
- Directive 1999/45/CE et ses adaptations
- Directive 75/734/CEE modifiée par la directive 2013/10/UE
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 487/2013
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 758/2013
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 944/2013
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 605/2014

#### - Informations relatives à l'emballage :

Aucune donnée n'est disponible.

#### - Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

#### - Etiquetage des détergents (Règlement CE n° 648/2004 et 907/2006) :

- moins de 5% de : phosphates
- 5% ou plus, mais moins de 15% de : agents de surface anioniques
- 5% ou plus, mais moins de 15% de : hydrocarbures aliphatiques
- parfums

# - Système normalisé américain d'identification des dangers présentés par le produit en vue des interventions d'urgence (NFPA 704) :

NFPA 704 Label : Santé=2 Inflammabilité=1 Instabilité/Réactivité=1 Risque spécifique=none



#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

#### **SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Version :  $N^{\circ}2$  (06/11/2014)

SICO

Nom: SHAMPOOING MOQUETTE 400 ML KING - A06738

Date: 06/11/2014 Page 9/9

Révision : N°6 (06/11/2020)

# Libellé des phrases H, EUH et des phrases R mentionnées à la section 3 :

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 12	Extrêmement inflammable.
R 34	Provoque des brûlures.
R 38	Irritant pour la peau.
R 41	Risque de lésions oculaires graves.
R 50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

# Abréviations :

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods. IATA : International Air Transport Association.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID: Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

WGK : Wassergefahrdungsklasse ( Water Hazard Class).

GHS02: Flamme.

GHS07: Point d'exclamation.